FPIP
FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE INDÉPENDANTE DE LA POLICE

Fédération Professionnelle Indépendante de la Police
Siège : 11 rue des Ursins 75004 PARIS
Courriel : contactfpip@gmail.com
Site : www.fpip-police.fr

FPIP
FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE INDÉPENDANTE DE LA POLICE

Paris, le 11 septembre 2018

RÉFORME DES RETRAITES : PERTE ENTRE 150 EUROS ET 200 EUROS

La **FPIP** vous informe **pour la 3e fois** sur la réforme en marche :

Policiers et agents employés par le ministère de l'Intérieur, la réforme des retraites « cap 2022 » annonce une perte de presque 200 euros et l'allongement de la durée de travail.

Peu sont les policiers qui pourront prétendre partir avec 75 %. La perte sera d'autant plus importante.

Aucun communiqué de nos syndicats les confédérations étant achetées à coups de milliers d'euros.

2022 n'épargnera pas les anciens.

Les collègues alimentent la destruction de leur statut en cotisant à ces mêmes syndicats confédérés.

Explications : **les fonctionnaires perdraient 179 euros par mois en passant au régime général**. Une étude de l'Ifrap, parue lundi 12 mars, révèle que l'alignement des retraites du public sur le privé engendrerait une perte de revenus conséquente.

Le travail d'enquête et de calcul de l'Ifrap révèle que si on leur appliquait les règles du régime général et des complémentaires Agirc-Arrco, les pensions de ces fonctionnaires se réduiraient de 21% sur le salaire de base et de 7,7% en intégrant les primes. En pratique, cette perte de revenus serait de 179 euros par mois si on se base sur une pension moyenne de 2 321 euros.

C'est, selon l'Ifrap, la preuve qu'il faut réformer les retraites en se fondant sur un critère d'équité entre salariés du public et du privé en supprimant les régimes spéciaux dès 2022 pour les remplacer par un système de points et en relevant l'âge du départ en retraite à 65 ans...

La FPIP PROPOSE UNE REPRISE EN MAIN DE LA DÉFENSE DE NOS STATUTS, PAR UN TRAVAIL EN INTERSYNDICALE ET LA MISE EN PLACE D'ACTIONS FORTES EN VUE DE STOPPER L'HÉMORRAGIE.

Nous avons à maintes reprises ces 5 dernières années, tendu la main aux autres syndicats dans le but de défendre notre métier. (Malheureusement ces tentatives sont restées souvent sans réponse (mais notre détermination est indemne) ...

Du 30 novembre au 6 décembre, les élections professionnelles vous permettront de vous exprimer une nouvelle fois.

Vous trouverez nos explications et toute l'actualité sur notre page Facebook FPIP BN

FLASHE MOI